



**Philip Thibodeau, avocat**

Conseiller juridique principal

Affaires règlementaires et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : [philip.thibodeau@energir.com](mailto:philip.thibodeau@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR SDE**

Le 27 mai 2022

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable (Étape D)**

**Notre dossier : 312-00833**

**Dossier Régie : R-4008-2017**

---

Chère consœur,

Comme requis par la lettre du 25 mai (A-0335), Énergir informe la Régie qu'elle n'entend pas présenter de témoins lors de l'audience du 6 juin 2022 portant sur les modifications proposées à l'article 10.2 des *Conditions de service et Tarif* et qu'elle déposera sous peu, une déclaration solennelle attestant de la véracité des faits versés au dossier en lien avec cette demande. Par ailleurs, Énergir prévoit que sa plaidoirie sera d'une durée de 20 minutes, à l'occasion de laquelle il pourra notamment être fait référence aux témoignages entendus le 8 avril dernier.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Hugo Sigouin-Plasse pour*

Philip Thibodeau

PT/nv